



**Concours du second degré**

**Rapport de jury**

---

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES  
PROFESSEURS DE LYCEE TECHNOLOGIQUE (CAPET)**

**CONCOURS EXTERNE ET CAFEP**

**SECTION SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**Session 2015**

Rapport de jury présenté par : Madame Françoise GUILLET  
Présidente de jury

## SOMMAIRE

	Page
<b>Composition du jury</b>	3
Renseignements statistiques	5
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
Première épreuve d'admissibilité	
Sujet	7
Rapport de jury	9
Seconde épreuve d'admissibilité	12
Sujet	14
Rapport de jury	
<b>Épreuves d'admission</b>	
Epreuve de mise en situation professionnelle	19
Rapport de jury	26
Entretien à partir d'un dossier	
Rapport de jury	30
<b>Conclusion générale</b>	36

## COMPOSITION DU JURY

Présidente : Françoise GUILLET Inspectrice générale de l'Education nationale groupe STVST

Vice-présidentes :

Sabine CAROTTI Inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale IA IPR  
Académie de Paris

Martine LEMOINE Inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale IA IPR Académie  
de Créteil

Membres du jury :

AGACCIO JENTA Marie Madeleine	Aix-Marseille
AJAKANE Kathy	Versailles
ATHE Valérie	Versailles
BAUER Charlotte	Paris
BAUMEIER Elisabeth	Strasbourg
BELLARD Stéphanie	Créteil
BES Nathalie Aimée	Montpellier
BLONDEL Céline	Lille
BOURASSEAU Karine	Nantes
BOYS Sophie (IA-IPR)	Lille
CADORET Sylvie	Versailles
CAFFET Laurence	Reims
CASTAING Xavier	Paris
CHAPEL Jean-Olivier	Toulouse
DAMIEN Sylvie	Reims
DELORME Cécile	Caen
DROUART Audrey	Versailles
DUQUET Martine	Besançon
ENGLEBERT Christine	Lille
GHERRAM Farida	Créteil
GRANDJEAN Delphine	Paris
GRICOURT Emmanuelle	Paris
GRUCKER Solange	Nice
HABERKORN Valérie	Dijon
HAUBRY Isabelle	Nice
LACOTE Martine (IA-IPR)	Toulouse
LATRON Bernadette	Aix-Marseille
LOUIS Delphine	Caen
MAILLARD Christophe (IA-IPR)	Lyon

MARTINOD Anne-Marie	Grenoble
MARX Laurence	Grenoble
MERSER DUBOIS Mélanie	Orléans-Tours
OULEBSIR Mehdi	Versailles
PALLEZ Christiane	Nancy-Metz
PEGUET Evelyne	Paris
PLAT Aline	Clermont Ferrand
POROT Marie-Françoise	Orléans-Tours
RADUREAU Patricia	Amiens
RAOUL Nicolas	Amiens
REGIBIER Philippe	Orléans-Tours
RIOUX Alain	Orléans-Tours
ROCHER Christine	Nantes
ROUILLARD-REY Dominique	Bordeaux
ROUX-DURRAFFOURT Chantal	Orléans-Tours
SABOURDY Aurélie	Clermont Ferrand
STABLO Isabelle	Nancy-Metz
TRAN Corinne (IA-IPR)	Aix-Marseille
VAILLAUD Sandrine	Paris
VIRELY Hélène	Créteil

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### *CONCOURS CAPET EXTERNE*

Candidats inscrits : 361

Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 138

Candidats admissibles : 95

Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : 79

Candidats proposés pour l'admission : 49

Epreuves d'admissibilité

Moyenne de la meilleure note 16,31 / 20

Moyenne générale des candidats admissibles 10,25 / 20

Epreuves d'admission

Moyenne de la meilleure note 18,6 / 20

Moyenne générale des candidats admis 11,8 / 20

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Moyenne de la meilleure note 17,09 / 20

Moyenne générale des candidats admis 11,7 / 20

**CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION  
(CAFEP)**

Candidats inscrits : 82

Candidats présents à l'épreuve écrite d'admissibilité : 45

Candidats admissibles : 23

Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : 22

Candidats proposés pour l'admission : 9

Epreuves d'admissibilité

Moyenne de la meilleure note	15,62 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	12,05 / 20

Epreuves d'admission

Moyenne de la meilleure note	18,7 / 20
Moyenne générale des candidats admis	16,34 / 20

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Moyenne de la meilleure note	16,44 / 20
Moyenne générale des candidats admis	15,1 / 20

# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## *ECRIT 1 - Première épreuve admissibilité*

Durée : 5 heures – coefficient : 1

### Résultats session 2015

Moyenne générale : 08,71/20

Note la plus haute : 17,96 /20

Note la plus basse : 01,02/20

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr). Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 ».

### Sujet

La personne handicapée a théoriquement les mêmes droits que la personne valide mais a parfois beaucoup plus de mal à les faire appliquer. C'est tout particulièrement le cas dans le domaine des soins et de la santé. Faciliter pour les personnes handicapées l'accès aux soins et au système de santé, par tous les moyens existants ou à inventer, améliorer ainsi leur qualité de vie et leur inclusion sociale marquera une étape fondamentale dans le changement de paradigme nécessaire à notre société.

**JACOB, Pascal. *Un droit citoyen pour la personne handicapée, un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement*.** Rapport remis au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, avril 2013, extrait

**Montrer que l'amélioration de l'accès aux soins et au système de santé des personnes en situation de handicap participe à la mise en œuvre concrète de leur citoyenneté.**

## Annexes

Annexe 1 : Le handicap, un phénomène complexe. In Un droit citoyen pour la personne handicapée, un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement. Extrait du rapport établi par Pascal JACOB pour le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, avril 2013.

Disponible sur : <http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlotti.pdf>

Annexe 2 : Parcours d'un enfant avec autisme de sa petite enfance à sa vie de jeune adulte.

In « Zéro sans solution » Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Extrait du rapport établi par Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat. Ministère des affaires sociales et de la santé, 10 juin 2014.

Disponible sur : [http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Zero\\_sans\\_solution\\_.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Zero_sans_solution_.pdf)

Annexe 3 : Permettre aux personnes les plus vulnérables de s'impliquer dans les mécanismes de participation au système de santé et de garantir ainsi l'effectivité de leurs droits.

D'après le rapport Pour l'An II de la démocratie sanitaire. Etabli par Claire COMPAGNON pour le Ministère des affaires sociales et de la santé, 14 février 2014.

Disponible sur : [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_DEF-version17-02-14.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_DEF-version17-02-14.pdf)

Annexe 4 : Organisation institutionnelle des parcours de soins et d'accompagnement. D'après Organisation institutionnelle. Comité Interministériel du Handicap du 25 septembre 2013.

Disponible sur : <http://social-sante.gouv.fr/evenements-colloques,2396/comite-interministeriel-du,2820/technique,2827/organisation-institutionnelle,16312.html>

Consulté le 03 novembre 2014

Annexe 5 : Données qualitatives sur les populations majeures protégées.

In L'accompagnement à la santé de la personne handicapée – Analyse de la littérature. Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm). Juillet 2013. Disponible sur :

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse\\_Litterature\\_Juillet\\_2013.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse_Litterature_Juillet_2013.pdf)

## Rapport de jury

### **Cadre de l'épreuve**

Durée : 5h. Coefficient 1.

**L'objectif de l'épreuve** est de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré et argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité.

**On attend donc une composition rédigée et structurée mobilisant des connaissances des champs disciplinaires composant les sciences et techniques médico-sociales au service d'une analyse et d'une argumentation rigoureuses.**

Le candidat doit être en capacité de **dégager un questionnement** prenant appui sur le sujet conduisant à la **formulation d'une problématique** qui doit servir de fil conducteur à la composition du devoir.

**L'argumentaire construit doit répondre à cette problématique** en s'appuyant sur des connaissances actualisées précises et solides du champ disciplinaire des sciences sociales et de la santé traitées au niveau M1 du cycle Master dans ses différentes dimensions : droit, sociologie et psychologie, économie, histoire et géographie, santé publique, sciences politiques.

En aucun cas, il ne s'agit de rédiger une note de synthèse, ni de conduire une étude ou un commentaire des documents proposés éventuellement dans les annexes. Toute paraphrase est à proscrire. Cette composition doit intégrer une exploitation pertinente des documents au service de l'argumentation.

La qualité de la structuration du devoir, la clarté du propos et la logique des idées **doivent permettre un réinvestissement dans un cadre professionnel**, à savoir un contexte d'enseignement. Il ne s'agit en aucun cas de proposer un cours ou une trace écrite utilisée en l'état par l'enseignant avec des élèves : le candidat doit dominer suffisamment le sujet en termes de connaissances et d'analyse pour permettre une ouverture pédagogique.

### **Le jury rappelle les compétences évaluées :**

- Formuler une problématique contextualisée en adéquation avec le sujet ;
- Mobiliser des connaissances au service de l'analyse et de l'argumentation ;
- Exploiter les documents éventuellement fournis ;
- Argumenter de façon rigoureuse ;
- Construire un développement structuré et susceptible d'être réinvesti dans un enseignement ;
- Mettre en évidence les enjeux historiques, politiques, économiques, sociétaux...
- S'exprimer de façon claire et précise en mobilisant un vocabulaire scientifique et technologique.

## Conseils méthodologiques et généraux

Le devoir doit être impérativement composé d'une introduction, d'un développement construit autour de parties articulées et d'une conclusion, toutes clairement identifiables dans le discours développé.

L'introduction permet d'inscrire le sujet dans un contexte, éventuellement de définir les notions et principes incontournables pour formuler le questionnement et annoncer le plan.

Le développement se construit autour d'un questionnement qui ne saurait se limiter à une simple reprise de la consigne.

A cette fin, l'apport de connaissances est incontournable. La composition ne doit pas se réduire à une juxtaposition de connaissances ni à la simple analyse des documents éventuellement proposés. Construit, fondé, le développement doit conduire à une réflexion critique sur la thématique proposée.

Le propos doit être nuancé.

Les connaissances mobilisées doivent correspondre à celles des brevets de technicien supérieur et diplômes universitaires de technologie du domaine santé-social, éventuellement celles des classes de second cycle du second degré correspondantes, traités au niveau M1 du cycle master. A cette fin, il est recommandé de se constituer une bibliographie actualisée.

La maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe et vocabulaire) est un pré-requis élémentaire.

## Attentes du jury

Attentes du jury	Sujet 2015, conseils complémentaires
<b>Mobilisation des connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Maîtriser les connaissances</li><li>➤ Expliciter les concepts clés</li><li>➤ Les mobiliser au service de l'argumentation</li><li>➤ Recourir à des indicateurs précis et illustrés de données</li><li>➤ Mobiliser des références scientifiques des champs disciplinaires (rapports, études, auteurs...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- personne en situation de handicap,</li><li>- citoyenneté,</li><li>- système de santé et accès aux soins,</li><li>- cadre légal et juridique (lois 2002, 2005...)</li><li>- droits sociaux, droits fondamentaux,</li><li>- démocratie sanitaire,</li><li>- insertion, intégration, inclusion,</li><li>- protection sociale, sécurité sociale.</li></ul>
<b>Compréhension du sujet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Contextualiser le sujet ;</li><li>➤ Dégager une problématique centrale claire, précise et pertinente au regard de la consigne ;</li><li>➤ Proposer un développement en adéquation avec la problématique posée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- problématique mettant en relation l'accès aux soins, au système de santé et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,</li><li>- démonstration au service du sujet.</li></ul>

Attentes du jury	Sujet 2015, conseils complémentaires
<p><b>Exploitation des documents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opérer un choix pertinent des données, informations et les exploiter de manière appropriée dans le discours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- représentations sociales de la personne en situation de handicap,</li> <li>- constat de différents dysfonctionnements (formation des professionnels, défauts de coordination, absence de prise de décisions, réponses inadaptées, manque de places, isolement des familles...)</li> <li>- démarche participative / formes des réponses proposées (accompagnement, prévention...), création de lien social,</li> <li>- problème de gouvernance, mobilisation d'indicateurs au service de la démonstration,</li> <li>- enjeux : accès aux droits, santé, soins au service de la reconnaissance de la citoyenneté...</li> </ul>
<p><b>Argumentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Argumenter de manière rigoureuse</li> <li>➤ Formuler un développement scientifique</li> <li>➤ Avoir une approche nuancée</li> <li>➤ Montrer l'interdépendance des enjeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relative à une nécessaire amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap pour un plein exercice de leur citoyenneté</li> </ul>
<p><b>Construction d'un développement structuré et susceptible d'être réinvesti dans un enseignement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaborer un plan structuré</li> <li>➤ Intégrer des connaissances et des éléments issus des documents</li> <li>➤ Mettre en évidence des points clés – éléments essentiels- du développement</li> <li>➤ Développer un raisonnement clair, précis et rigoureux qui puisse être réinvesti dans une démarche d'enseignement</li> <li>➤ Proposer une conclusion en lien avec la problématique de départ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- liens logiques et transitions entre les éléments de la démonstration,</li> <li>- démarche suffisamment cohérente pour être réutilisable dans un enseignement,</li> <li>- réponse à la problématique mise en relation avec la démonstration (conclusion).</li> </ul>
<p><b>Mobilisation de l'histoire des sciences ou élargissement de l'analyse vers des dimensions culturelle et/ou sociétale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soulever des questionnements pertinents et actualisés</li> <li>➤ Mettre en évidence des perspectives politiques, économiques, historiques, sociétales...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution historique de la prise en charge de la personne en situation de handicap,</li> <li>- évolution des représentations sociales de la personne en situation de handicap,</li> <li>- enjeux de solidarité nationale et de cohésion sociale,</li> <li>- enjeux sanitaires.</li> </ul>
<p><b>Expression et qualités rédactionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soigner la rédaction et la lisibilité</li> <li>➤ Eviter les énumérations, les paraphrases</li> <li>➤ Utiliser des liens logiques</li> <li>➤ Structurer la composition conformément aux exigences de l'épreuve</li> <li>➤ Mobiliser une terminologie issue des champs disciplinaires.</li> </ul>	

## **Seconde épreuve d'admissibilité**

Durée : 5 heures – coefficient : 1

### **Résultats**

Moyenne générale : 8,64/20

Note la plus haute : 18,8 /20

Note la plus basse : 0,9/20

### **Sujet**

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr). Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 ».

### **Première partie**

#### **Analyse de solutions et de documents techniques**

Le réseau Osmose, association loi de 1901 est né le 8 avril 2008 de la mutualisation de 2 réseaux préexistants :

- Le réseau de gérontologie BV 8 (créé en 2003)
- Le réseau de cancérologie Onco 92 (créé en 2005).

Les deux réseaux avaient institué des partenariats, autour de prises en charge communes (patients âgés atteints de cancer, soins palliatifs à domicile).

Mutualiser 2 réseaux complémentaires permet de mettre en commun ressources et moyens et ainsi d'offrir des réponses adaptées à la prise en charge de tous types de patients et de pathologies (patients âgés, malades du cancer, patients en soins palliatifs.)

Osmose est composé de trois pôles :

- cancérologie
- gérontologie
- soins palliatifs

Le réseau couvre le territoire de santé 92-1, c'est-à-dire le sud du département des Hauts-de-Seine (92).

**Analyser l'évolution des différents réseaux (BV 8 et Onco 92) vers le réseau Osmose et les réponses que ce réseau apporte aux besoins de santé des habitants des Hauts-de-Seine (92).**

## Seconde partie

### Démarches pédagogiques

En vous appuyant sur le dossier documentaire fourni et dans la perspective d'un enseignement en baccalauréat technologique sciences et technologie de la santé et du social, en classe de terminale présenter les démarches pédagogiques permettant de montrer la diversité, la complémentarité et l'articulation entre les divers éléments du système de soins qui tendent à répondre à la demande de soins des populations sur un territoire donné.

Vos démarches pédagogiques s'inscriront dans l'extrait du programme suivant :

Pôle politiques et dispositifs de santé publique et d'action sociale					
Contenu	Objectifs et indications complémentaires	1	2	3	4
<b>7 - QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ ?</b>					
. La production des soins	- Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins				

*Extrait du document d'accompagnement du programme*

A partir d'exemples, on montrera les évolutions et les enjeux des nouvelles offres de soins qu'elles soient à l'initiative locale ou nationale (réseaux, services de soins à domicile, ...).

### LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Circulaire DHOS/O3/CNAM n° 2007-88 du 2 mars 2007 relative aux orientations de la DHOS et de la CNAMTS en matière de réseaux de santé et à destination des ARH et des URCAM. [Extraits]. Disponible sur <http://www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2007/07-04/a0040067.htm>. (consulté en octobre 2014)

Annexe 2 : Les étapes vers la mutualisation. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

Annexe 3 : Dossier promoteur 2007 – demande de financement. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

Annexe 4 : Programme d'études et de statistiques du PRSP – Décembre 2009. [Extraits]. Observatoire Régional de Santé de l'Ile de France Disponible sur <http://www.ors-idf.org/dmdocuments/rapportprsp2009.pdf>, (consulté en octobre 2014)

Annexe 5 : Les réseaux de soins palliatifs d'Ile-de-France. Volet soins palliatifs du SROSIII DES Hauts de Seine (8 juin 2005). [Extraits]. Agence régionale de l'Hospitalisation Ile-de-France– Service médical de l'Assurance Maladie Ile-de-France –Comité de Pilotage.

Annexe 6 : Plaquette de présentation du réseau Osmose. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

Annexe 7 : Convention constitutive. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

Annexe 8 : Rapport d'activité 2013. [Extraits]. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

Annexe 9 : Rapport d'enquête de satisfaction auprès des patients, de leur entourage et de leurs intervenants professionnels – Mai 2012. [Extraits]. Disponible sur <http://www.reseau-osmose.fr/presentation.html>, (consulté en octobre 2014).

## Rapport

### **Rappel de la définition de l'épreuve :**

*"L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique :*

- *à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques,*
- *à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques."*

### **Rapport du jury**

#### **Partie 1 :**

*Analyser l'évolution des différents réseaux (BV8 et Onco 92) vers le réseau Osmose et les réponses que ce réseau apporte aux besoins de santé des habitants des Hauts de Seine (92).*

Cette partie permettait d'évaluer « l'aptitude du candidat à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques ».

**Compétences évaluées illustrées pour le sujet 2015 :**

- mobilisation de connaissances actualisées et indispensables au traitement du sujet : notions de réseau et de besoins de santé, cadre légal et place d'un réseau dans le système de santé ;
- une exploitation pertinente de tous les documents du dossier ;
- une analyse rigoureuse et contextualisée :
  - lien entre les besoins de santé des habitants des Hauts de Seine et les réponses apportées par la mutualisation des deux réseaux BV8 et Onco 92 ;
  - justification de la création du réseau Osmose au regard des différents contextes politiques, économiques... ;
  - questionnement sur l'efficacité du réseau Osmose.

**Remarques :**

Le jury a constaté que de nombreuses copies ne s'inscrivaient pas dans la définition de l'épreuve. Il a observé :

- Une prise en compte partielle de la consigne ;
- Pas ou peu d'utilisation du dossier documentaire ;
- Une étude linéaire des annexes ;
- Un recopiage des annexes ;
- Une sélection non pertinente des informations ;
- Une absence de contextualisation du sujet.

**Partie 2 :**

*En vous appuyant sur le dossier documentaire fourni et dans la perspective d'un enseignement en baccalauréat technologique sciences et technologie de la santé et du social en classe de terminale, présenter les démarches pédagogiques permettant de montrer la diversité, la complémentarité et l'articulation entre les divers éléments du système de soins qui tendent à répondre à la demande de soins des populations sur un territoire donné.*

***Vos démarches pédagogiques s'inscriront dans l'extrait du programme suivant :***

## Pôle politiques et dispositifs de santé publique et d'action sociale

Contenu	Objectifs et indications complémentaires	1	2	3	4
7 - QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ ? - La production des soins	- Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins				

*Extrait du document d'accompagnement du programme :*

A partir d'exemples, on montrera les évolutions et les enjeux des nouvelles offres de soins qu'elles soient à l'initiative locale ou nationale (réseaux, services de soins à domicile, ...).

Cette partie permettait d'évaluer l'aptitude du candidat « à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques ».

Le dossier documentaire doit être mobilisé pour l'analyse et pour la proposition de démarches pédagogiques.

### Compétences évaluées :

- le respect du cahier des charges pédagogique avec un positionnement dans le contexte dans lequel s'inscrivent les démarches pédagogiques : enseignement technologique, niveau, programme, pré-requis ;
- une construction de démarches pédagogiques incorporant les données du dossier, et précisant :
  - le questionnement pédagogique qui a fondé les choix réalisés et la cohérence de la démarche présentée ;
  - les outils pédagogiques et méthodologiques utilisés et la justification des choix effectués en lien avec le questionnement ;
  - l'évaluation envisagée ;
- une recherche de lien avec les acquisitions des autres disciplines ;
- une ouverture vers des enjeux éducatifs, économiques, sociétaux, écologiques, ... liés à la démarche proposée.

### Remarques :

Le jury a regretté :

- une confusion entre construction d'une démarche pédagogique et présentation de fiches d'une séquence pédagogique ;
- une confusion entre démarche technologique et démarche professionnelle ;

- la présence d'exemples non appropriés.
- la faible lisibilité de certaines copies

Le jury a apprécié :

- Des qualités d'analyse et d'expression correspondant aux exigences d'un niveau Master ;
- Des réponses structurées et rédigées de manière claire et rigoureuse.

### **Conseils aux candidats**

La préparation à cette épreuve passe par l'appropriation d'une culture sanitaire et sociale et par la capacité à exploiter et à analyser des documents dans un contexte donné. Cette épreuve nécessite également de se placer dans une démarche d'enseignement technologique et ne peut donc s'envisager sans une connaissance des objectifs de formation et des moyens et méthodes pédagogiques correspondants aux STMS.

Le candidat doit avoir une vue d'ensemble du sujet pour en cerner la cohérence et la finalité.

En aucun cas, il ne s'agit de citer isolément des théories, de recopier les annexes ou de faire des renvois vers celles-ci sans mise en évidence de ce que cela apporte à la réflexion développée.

Une grande vigilance doit être portée à la qualité de l'expression écrite. On notera que la forme de la réponse n'est pas imposée. Elle doit être adaptée de manière pertinente dans un souci de clarté, de compréhension et tenir compte du contexte de la situation et de la consigne.

Les choix opérés doivent être justifiés et argumentés.

Les candidats doivent réussir à gérer leur temps au regard de :

- l'exploitation des documents,
- la construction des argumentaires,
- la proposition de démarches pédagogiques.

## **Epreuves d'admission**

## **RAPPORT DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

### **Résultats**

- Moyenne de l'épreuve : 8,77/20
- Meilleure note de l'épreuve : 20 /20
- Note la plus basse : 01/20

### **SUJETS**

#### **SUJET 1**

**Travaux pratiques : 4 heures**

**Exposé : 30 minutes**

**Entretien : 30 minutes**

Vous enseignez les « Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales », en classe de première ST2S.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques.

**Vous disposez de 4h** en salle de TP multimédia. Durant ce temps, les membres du jury sont susceptibles de vous observer.

Les objectifs pédagogiques visés par cette séquence sont :

- ***Situer la place du régime général au sein de l'ensemble des régimes de Sécurité Sociale.***
- ***Illustrer le rôle du régime général en faveur du bien-être social et de la santé.***
- ***Identifier le lien entre assurance maladie et santé des populations***

## PREMIERE PARTIE : TRAVAUX PRATIQUES

### Introduction

La Sécurité sociale, aux termes de l'ordonnance du 4 octobre 1945 qui l'a instituée, est « destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent ».

[...]

A travers les actions et les objectifs qu'elle définit, la Cog témoigne enfin des engagements communs de l'Etat et de la Branche, dans la mesure de ses compétences et de ses missions, pour d'autres politiques publiques essentielles pour le quotidien des familles.

[...]

La présente Cog porte trois ambitions fortes : le développement volontariste de services aux familles, la mise en œuvre d'une politique de service aux allocataires adaptée à la crise et aux nouveaux besoins, l'exigence d'une amélioration de l'efficacité du processus de production.

*Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAF 2013-2017 – Préambule - Extraits*

Ministère de l'Economie et des Finances,

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, CNAF

Disponible sur : <http://www.securite-sociale.fr>, consulté le 02/12/2014

Comme le dispose l'article L.227-1 du code de la Sécurité Sociale, l'Etat conclut avec la CNAMTS une convention d'objectifs et de gestion (COG) qui détermine les objectifs pluriannuels de gestion, les moyens de fonctionnement de la branche et les actions mises en œuvre à cette fin par chacun des signataires.

[...]

L'Etat et l'Assurance Maladie poursuivront ainsi quatre objectifs majeurs au cours des quatre ans à venir :

- Garantir à tous les assurés un accès réel aux droits et aux soins ;
- Assurer un service performant et une relation de qualité avec les usagers ;
- Contribuer à la Stratégie Nationale de Santé et à l'efficacité du système de soins ;
- Renforcer l'efficacité collective de l'Assurance Maladie et conforter la performance des UGECAM.

*Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAMTS 2014-2017 – Préambule - Extraits*

Ministère des Finances et des Comptes Publics,

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, CNAMTS

Disponible sur : <http://www.securite-sociale.fr>, consulté le 05/11/2014

### CONSIGNE DE L'ACTIVITE DE TRAVAUX PRATIQUES :

**A PARTIR DE L'EXEMPLE DU NORD, REALISER UN SCHEMA PERMETTANT D'ILLUSTRER L'ACTION EN FAVEUR DU BIEN-ETRE SOCIAL ET DE LA SANTE DES CAISSES DU REGIME GENERAL.**

## Seconde partie : entretien avec le jury

**Devant le jury, durant un exposé de 30 minutes, vous :**

- Explicitez votre démarche méthodologique ;
- Mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations **conduites au cours des travaux pratiques** qui vous ont permis de concevoir et organiser votre séquence ;
- Expliquez vos choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et construction des savoirs.

**Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous pourrez être amené à :**

- Préciser certains points de votre présentation ;
- Expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique ;
- Aborder, en relation avec le sujet de la séquence, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe

### LISTE DES ANNEXES

Page	Numéro	Document et référence
5	<b>Annexe 1</b>	<i>Arrêté du 26 octobre 1995 relatif aux prestations supplémentaires et aux aides financières attribuées par les caisses primaires d'assurance maladie et modifiant certaines dispositions du règlement intérieur modèle des caisses primaires d'assurance maladie pour le service des prestations</i> Ministère de la Santé Publique et de l'Assurance Maladie, le 26 octobre 1995 Disponible sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">http://www.legifrance.gouv.fr</a> , consulté le 14/09/2014
7	<b>Annexe 2</b>	<i>Arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'allocations familiales</i> Ministère de l'emploi et de la solidarité, le 3 octobre 2001 Disponible sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">http://www.legifrance.gouv.fr</a> , consulté le 02/12/2014

## SUJET 2

**Travaux pratiques : 4 heures**

**Exposé : 30 minutes**

**Entretien : 30 minutes**

Vous enseignez les « **sciences et techniques sanitaires et sociales** » en classe de terminale ST2S.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques.

**Vous disposez de 4h** en salle de TP multimédia. Durant ce temps, les membres du jury sont susceptibles de vous observer.

Les objectifs pédagogiques visés par cette séquence sont :

- identifier le cadre juridique, politique et institutionnel dans lequel s'inscrit un projet
  
- montrer l'importance de l'analyse d'une situation, du diagnostic d'un problème dans la démarche de projet

### **Première partie : travaux pratiques**

Un projet émerge dans un environnement. Il est initié par des individus qui lui donnent une existence. Il est ensuite traversé, modifié, construit par de nombreux éléments de contexte. De ce fait, comment construire un projet ? Certainement en prenant en compte toutes les variables qui aident à le construire : par ce qui va s'opposer, s'allier, converger vers lui, il va pouvoir se développer. C'est en effet son cheminement, fait de retour en arrière, d'erreur, de rectifications, d'hésitations, d'avancée, qui va faire de lui un projet spécifique à son environnement.

Ces dernières années, le développement de l'action publique par projet a été mis au-devant de la scène. Pour cela, une méthodologie type est préconisée : l'établissement d'un diagnostic, donnant lieu à des axes prioritaires qui construisent le projet, conduisant à l'affinage des objectifs. Elle pose un cadre et lui permet d'exister par une construction des problèmes. Cependant, comment garantir l'efficacité d'un projet, c'est-à-dire sa pertinence en regard des spécificités dans lequel il est développé ?

Paturel Dominique, Simon Annick, *Projets de développement des territoires et participation des habitants : le diagnostic partagé, outil méthodologique via l'intermédiation sociale*, Pensée plurielle, 2011/3 (n° 28), Pages : 140, Éditeur : De Boeck Supérieur

## Consigne de l'activité de travaux pratiques

**Un projet d'ateliers Bien-Être Santé Environnement sur les territoires de Nice Côte d'Azur est proposé par l'Association pour la Réhabilitation, les Bienfaits et le Respect de l'Environnement.**

**Construire un dossier technique permettant d'inscrire ce projet dans son contexte.**

## Seconde partie : entretien avec le jury

**Devant le jury, durant un exposé de 30 minutes, vous :**

- Explicitez votre démarche méthodologique ;
- Mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations **conduites au cours des travaux pratiques** qui vous ont permis de concevoir et organiser votre séquence ;
- Expliquez vos choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et construction des savoirs.

**Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous pourrez être amené à :**

- Préciser certains points de votre présentation ;
- Expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique ;
- Aborder, en relation avec le sujet de la séquence, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe

## LISTE DES ANNEXES

Pages	N°	Document et référence
5 et 6	Annexe 1	<i>Atelier Bien-Être Santé Environnement sur les territoires de Nice Côte d'Azur (NCA), 2014, OSCARS, [en ligne], disponible sur : <a href="http://www.oscarsante.org">www.oscarsante.org</a>, (consulté le 09/01/2015), extrait.</i>

### SUJET 3

Vous enseignez les « Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales » en classe de première ST2S.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques.

**Vous disposez de 4h** en salle de TP multimédia. Durant ce temps, les membres du jury sont susceptibles de vous observer.

Les objectifs pédagogiques visés pour cette séquence sont :

**Comparer les niveaux de santé et de bien-être social de différentes populations**  
**Repérer les contrastes et inégalités existant entre les populations et au sein d'elles-mêmes**

#### **Première partie : Travaux pratiques**

Les inégalités sociales et territoriales de santé sont socialement construites. Il est donc possible d'agir pour les modifier. Lutter contre elles, c'est contribuer à une meilleure cohésion sociale et une société plus juste. Mais pas seulement. Chaque individu bénéficie des bienfaits qu'apporte plus d'égalité au sein d'un territoire. Parmi les pays développés, ceux qui se caractérisent par des écarts de ressources relativement faibles ont de meilleurs indicateurs de santé et de bien-être social.

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.  
Intérêts d'une approche locale et transversale,  
Brochure "Elus locaux et ISS"- 13-05-2013

<http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/ISS/reduction-ISS.asp>

**Consigne de l'activité de travaux pratiques :**

**Présenter des données relatives au niveau de santé de deux régions choisies de manière à permettre de mettre en évidence les contrastes territoriaux.**

## Seconde partie : entretien avec le jury

Devant le jury, durant un exposé de 30 minutes, vous :

- explicitez votre démarche méthodologique ;
- mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations **conduites au cours des travaux pratiques** qui vous ont permis de concevoir et organiser votre séquence ;
- expliquerez vos choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs.

Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous pourrez être amené à :

- préciser certains points de votre présentation ;
- expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique
- aborder, en relation avec le sujet de la séquence, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe.

### LISTE DES ANNEXES

Page	Numéro	Références
5	Annexe 1	<b><i>L'état de santé de la population en France - Rapport 2011</i></b> Suivi des objectifs annexés à la loi de santé publique Drees, 17 novembre 2011.p25-26 Disponible sur <a href="http://www.drees.sante.gouv.fr/">http://www.drees.sante.gouv.fr/</a> , consulté le 02/01/2015
6	Annexe 2	<b><i>Feuille de route de la Stratégie nationale de santé, mise en ligne en février 2013</i></b> Disponible sur <a href="http://www.social-sante.gouv.fr/">http://www.social-sante.gouv.fr/</a> , consulté le 02/01/2015

## RAPPORT

### **Rappel de la définition de l'épreuve :**

*L'épreuve a pour but d'évaluer, dans la section considérée, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée.*

*Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un environnement pluri technique, une organisation ou une mise en œuvre d'actions.*

*Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents : documents techniques tels que protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, études et documents pédagogiques. L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. Le candidat est amené au cours de sa présentation orale puis lors de l'entretien à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à expliquer ses choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs.*

*L'entretien peut également aborder, en relation avec le sujet de la séquence, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe.*

*Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un accès à une bibliothèque scientifique et pédagogique. Il dispose notamment des textes des programmes scolaires et, éventuellement, de documents officiels complémentaires.*

### **Objectifs de l'épreuve :**

*Le candidat doit être capable :*

- *de réaliser des investigations en utilisant l'outil numérique, en lien avec la thématique ;*
- *de concevoir et d'organiser une séquence de formation ;*
- *de présenter la démarche méthodologique utilisée au cours de ses investigations ;*
- *de justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;*
- *de s'exprimer avec clarté, précision et avec un vocabulaire technologique adapté ;*
- *de faire preuve de qualités relationnelles.*

### **Rapport du jury :**

Pour se préparer à cette épreuve, il est fortement recommandé aux candidats d'avoir pris connaissance de l'ensemble des programmes et référentiels relatifs aux sciences et techniques médico-sociales et surtout les finalités des enseignements.

Il est également nécessaire que le candidat s'appuie sur une culture disciplinaire solide.

Le jury rappelle que cette épreuve positionne le candidat dans la situation d'un enseignant qui prépare une séquence de formation (investigations, analyse de documents, transposition didactique, pédagogique...), d'où le libellé de l'épreuve « mise en situation professionnelle ».

Le jury précise donc que l'activité de travaux pratiques correspond au travail préparatoire de la séquence à concevoir et organiser. Cela nécessite une maîtrise des outils informatiques.

Lors de l'exposé, il est demandé au candidat :

- de présenter sa démarche méthodologique pour le traitement du sujet ;
- de présenter le résultat de l'activité de travaux pratiques ;
- de mettre en évidence le lien entre les investigations conduites lors de « l'activité de travaux pratiques » et la conception de la séquence ;
- de situer la séquence dans la progression annuelle ;
- de présenter une séquence pédagogique (la présentation détaillée d'une séance n'est pas exigée).

Il est attendu que le candidat maîtrise les techniques relatives à l'exposé, utilise un vocabulaire pédagogique dont il connaisse le sens (à titre d'exemples : progression, séquence, séance, pré requis, objectifs, évaluation, ...).

L'entretien a pour objectifs :

- de préciser et de compléter les éléments présentés au cours de l'exposé ;
- d'amener le candidat à justifier ses choix pédagogiques et didactiques et la place de sa séquence au regard des programmes ou référentiels ;
- d'approfondir sa réflexion, d'envisager des remédiations.

Cette épreuve est une épreuve orale. Outre la qualité, la clarté de l'expression et la précision du vocabulaire technologique, le candidat doit montrer son aptitude à la communication : comportement dynamique, attitude d'écoute et d'échange avec le jury.

Le candidat doit aussi adopter une posture, un savoir-être conformes à une situation de concours national de la fonction publique.

Enfin, il est rappelé que le candidat ne doit pas informer le jury sur sa situation personnelle et professionnelle. Il peut néanmoins utiliser son expérience dans son argumentation.

Les bonnes prestations ont montré :

- Une maîtrise des programmes et des thèmes ;
- Une bonne compréhension des consignes, tant dans la conduite des investigations, la réalisation des travaux pratiques, que dans la conception de la séquence ;
- Des investigations rigoureuses qui ne se limitent pas à la seule exploitation des documents fournis ;
- Un lien pertinent entre les travaux pratiques préparatoires (TP) et la séquence proposée ;
- La rigueur de la démarche méthodologique ;
- Une séquence bien structurée ;
- L'argumentation étayée des réponses ;
- La proposition de démarches pédagogiques cohérentes, réalistes et approfondies ;
- L'utilisation du numérique dans les enseignements ;
- La capacité de remédiation et de remise en question ;
- La qualité d'écoute, de communication et d'adaptation ;
- La clarté et la structuration de la présentation ;
- La bonne gestion du temps lors de l'exposé ;
- Une bonne posture professionnelle.

Cependant, le jury a constaté et regretté que certains candidats :

*Au niveau du contenu de la prestation :*

- ne connaissent pas les spécificités de la série ST2S ;
- aient des lacunes dans les connaissances disciplinaires empêchant la construction d'une séquence pédagogique pertinente ;
- manquent de rigueur et d'approfondissement dans la démarche méthodologique ;
- fassent preuve d'une méconnaissance du rôle de l'enseignant et notamment, des contraintes et impératifs de la profession ainsi que des besoins des élèves.

Le jury tient à rappeler qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent à la définition de l'épreuve **sur les deux axes**: réalisation de l'activité de travaux pratiques et intégration de cette activité dans la conception d'une séquence.

*Au niveau de la « forme » de la prestation, le jury a constaté et regretté que certains candidats :*

- ne proposent pas un travail structuré (exposés incohérents et confus) ;
- manquent de dynamisme ;
- aient un niveau d'expression insuffisant ou inadapté ;
- aient des difficultés à contrôler leur émotivité ;
- n'utilisent pas la totalité du temps imparti pour l'exposé.

## ***Epreuve d'entretien à partir d'un dossier***

### **Résultats session 2015**

- Moyenne de l'épreuve : 10,49/20
- Meilleure note de l'épreuve : 19,70 /20
- Note la plus basse : 02/20

### **Rapport**

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

#### ***Rappel de la définition de l'épreuve :***

*L'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité, d'en faire une analyse scientifique et technologique et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en lycée. Les données scientifiques essentielles ainsi que les exploitations pédagogiques envisagées sont consignées dans un dossier réalisé et présenté par le candidat.*

*L'épreuve comprend une soutenance de trente minutes durant laquelle le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés et une proposition de séance choisie dans le cadre des programmes de lycée.*

*La soutenance est suivie d'un entretien, de trente minutes avec le jury, qui doit permettre de vérifier que le candidat a su s'interroger sur l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves. Il doit aussi mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations. Il permet en outre au jury d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

**Recommandations concernant quelques éléments de la définition d'épreuve:**

Éléments extraits de la définition d'épreuve	Recommandations
<i>"l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement"</i>	<p><u>Exemples de supports :</u>            Rapport, compte-rendu, mémoire, textes juridiques ou administratifs, rapports d'enquêtes et outils associés, éléments de campagne de prévention et supports associés, vidéo, sources documentaires, extrait d'ouvrage de référence, articles de presse ou d'organismes spécialisés, etc...</p>
<i>"dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité"</i>	<p><u>Supports:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actualisés ;</li> <li>- en santé publique et en action sociale ;</li> <li>- issus du monde professionnel (structures sanitaires et sociales, dispositifs, etc...).</li> </ul>
<i>"d'en faire une analyse scientifique et technologique"</i>	<p>Analyser les supports:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un contexte scientifique (sociologique, économique, juridique, etc...);</li> <li>- et technologique (partant d'une problématique, politiques publiques, dispositifs, institutions, etc...);</li> <li>- en lien avec le thème traité.</li> </ul>
<i>"et d'en extraire des exploitations pertinentes"</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sélectionner le ou les supports, éventuellement, parmi ceux collectés;</li> <li>- les adapter en vue d'exploitations pédagogiques.</li> </ul>
<i>"pour son enseignement en lycée"</i>	<p>A situer parmi : enseignement d'exploration « santé social », enseignements en sections de baccalauréat ST2S, de BTS SP3S, BTS ESF et DECESF.</p>
<i>"soutenance ... le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés <u>et</u> une proposition de séance"</i>	<p>Présenter de manière équilibrée, au cours de la soutenance les parties:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- scientifique/technologique ;</li> <li>- pédagogique.</li> </ul>
<i>"l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves"</i>	<p>Présenter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une progression pédagogique ;</li> <li>- des liens possibles avec les autres disciplines technologiques et générales.</li> </ul>
<i>"mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations"</i>	<p>Argumenter l'ensemble de ses choix.</p>

### 1.1. Le dossier :

Le dossier ne doit pas dépasser quarante pages, annexes comprises. Il doit être organisé, rédigé et mis en forme.

Le jury attend :

- des dossiers présentant clairement les sources et informations sélectionnées ainsi que l'analyse qui en était faite afin de construire l'enseignement ;
- des liens effectués entre l'analyse scientifique et technologique des supports et l'exploitation pédagogique ;
- des dossiers structurés, documentés, présentant une analyse de qualité, rigoureux, avec un bon niveau scientifique et technologique ;
- des annexes pertinentes et référencées dans la partie scientifique et technologique ;
- des dossiers paginés, avec des annexes en nombre raisonnable ;
- des documents dont l'origine est clairement indiquée.

Certains dossiers ne sont pas conformes à la définition de l'épreuve, notamment ceux présentés comme un «mémoire d'étude ou de recherche», ceux dont la structure résulte d'une compilation de supports sans véritable fil conducteur et sans analyse, ceux ciblés sur une thématique n'appartenant pas au champ disciplinaire et les dossiers sans questionnement sur la qualité des sources.

**Le jury conseille aux candidats :**

- **de structurer les contenus du dossier par un plan clairement identifié ;**
- **d'analyser tous les supports utilisés ;**
- **de maîtriser tous les contenus du dossier.**

Si l'épreuve ne prévoit pas d'évaluation du dossier, sa réalisation, préparatoire à l'épreuve orale, doit permettre au jury, qui en prend connaissance avant la soutenance, d'apprécier la qualité du thème exploité, la pertinence et éventuellement la créativité, et l'innovation de la transposition pédagogique présentée.

Bien entendu, ces différents aspects seront repris lors de la soutenance orale.

## 1.2. La soutenance :

Le jury a apprécié :

### **Sur le fond :**

- la qualité technique et scientifique des informations proposées par le candidat : fiabilité, actualisation, justesse, pertinence ... ;
- la justesse de l'analyse de ces documents ;
- la qualité de l'argumentation, de la démonstration ;
- la présentation de ressources exploitées conduisant, avec un lien établi, à la conception et à la réalisation de documents pédagogiques adaptés au public ciblé ;
- l'inscription de l'exploitation pédagogique dans la progression proposée aux élèves, mobilisant une bonne connaissance de l'environnement professionnel et du champ disciplinaire ;
- une proposition de séance s'inscrivant de manière claire et rigoureuse au sein d'une séquence, elle-même inscrite dans une progression annoncée ;
- une formulation des objectifs assignés à la séance, à partir du programme ;
- une séance adaptée aux objectifs fixés par le candidat en prenant en compte les pré-requis des élèves ;
- une utilisation pertinente du numérique dans la séance proposée ;
- une réflexion sur l'appropriation des acquis et des besoins des élèves au regard de la séance.

Le jury a apprécié l'ouverture vers les valeurs de la République, réalisée par certains candidats, en lien avec la séance proposée quand le questionnement pédagogique le permettait.

### **Sur la forme :**

- une répartition équilibrée du temps entre les apports techniques et scientifiques et l'exploitation pédagogique qui en est faite ;
- une utilisation adaptée et maîtrisée des outils de présentation ;
- une présentation dynamique, synthétique et structurée, détachée de l'écrit et des notes du candidat ;

- la maîtrise d'un vocabulaire technologique et pédagogique ;
- une utilisation de la totalité du temps imparti (30 min) pour cette soutenance, qui doit être préparée.

### 1.3. **L'entretien :**

Le jury a apprécié :

- les capacités d'écoute, d'échange des candidats qui vont au-delà de la simple réponse à un questionnement ;
- les capacités d'adaptabilité et de prise de recul qui s'appuient sur une bonne connaissance de la filière et des programmes ;
- la capacité à remédier aux limites et aux insuffisances éventuelles des supports présentés ;
- la capacité à situer son enseignement dans le cadre d'un travail d'équipe ;
- la maîtrise de la syntaxe, du vocabulaire ;
- une posture professionnelle correspondant à celle d'un enseignant.

Pour tous les candidats, le jury a systématiquement évalué les capacités à :

- savoir transmettre les principes de la vie démocratique, les valeurs de la république ;
- aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions et des croyances ;
- savoir argumenter et respecter la pensée des autres ;
- respecter les principes éthiques ;
- lutter contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

Ainsi, le jury conseille aux candidats de se renseigner sur le fonctionnement d'un établissement scolaire, de rencontrer des professeurs certifiés STMS et/ou agrégés SMS et d'observer quelques séances...afin d'appréhender les démarches pédagogiques mises en œuvre et d'éviter des confusions entre les baccalauréats technologiques et professionnels.

## Conclusion générale

Les concours rénovés se caractérisent par l'introduction de la dimension pédagogique, sous des formes différentes, dans chacune des épreuves, qu'elles soient d'admissibilité ou d'admission. La maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline, de même que la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent élèves ou étudiants sont évaluées lors des épreuves.

La première épreuve d'admissibilité, engage à la construction d'un développement en réponse au sujet proposé et requiert ainsi à la fois des connaissances précises, actuelles mais également une démarche d'explicitation, d'argumentation rigoureuses et une expression claire.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les transformant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert en particulier bien sur une pratique mais surtout une réflexion sur l'utilisation du numérique comme devant être indissociable d'une démarche pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement technologique, qui se fonde sur un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ de la santé et du social et exploité pour un enseignement, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant.

Bien sur il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des programmes ou référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves et étudiants.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de SMS mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPET et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

**Le jury tient à remercier Madame le Proviseur, Madame la Gestionnaire et l'équipe d'accueil et de maintenance du lycée D'Alembert à Paris pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ont eu lieu cette année encore dans d'excellentes conditions.**